

L'Agglomération recrute pour la ville de Chaumont:

**Un(e) apprenti(e)
en BUT Génie Civil Construction Durable (parcours travaux publics)
à la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité**

Missions :

Concevoir, implanter, construire, équiper des bâtiments, des ouvrages d'art et des routes puis en assurer la maintenance et la rénovation pour la ville de Chaumont.

Vous souhaitez apprendre un métier tout en travaillant, l'Agglomération de Chaumont vous propose de vous préparer à une formation en alternance.

Rémunération : % du SMIC selon âge et ancienneté

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 26 mai 2026 à : Monsieur le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Mickael ANCELOT, Directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité au 03.25.30.59.85 ou par mail à mancelot@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature.

Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement.

Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dro@cdg52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.